

CONSEIL MUNICIPAL

PROCES VERBAL

Séance du lundi 06 mai 2024

Vu le code général des collectivités territoriales,

Le 06 mai deux mille vingt-quatre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Cécile GENOVESIO, Madame le maire.

Date de la convocation : le 02 mai 2024

Membres qui ont pris part aux délibérations : 09 membres présents sur 13.

Présents : Cécile GENOVESIO, Jean-Damien MARMUSE, Marie-Claire MOURLEAU, Dominique BONNEU, Christèle BOE, Séverine BOUROUMEAU, José GOUVEIA, Marie-Rose MIRABEL, Sylvie POMIER

Excusés : David BERAUX, Julien COYART, Alain MALGOUYRES, Laurent NORMANDIN-VARENNE

Secrétaire de séance : Marie Claire MOURLEAU

ORDRE DU JOUR

- ✓ **Demande de subvention pour séjour linguistique**
- ✓ **Adhésion « Lot-et-Garonne Ingénierie »**
- ✓ **Ligne de trésorerie**
- ✓ **Information virement de crédit**
- ✓ **Prochain bulletin municipal**

- ✓ **Questions diverses**

1. Demande de Subvention pour séjour linguistique à l'étranger

Madame le Maire, présente au Conseil Municipal, la demande d'une étudiante demeurant sur la commune, pour une aide de financement dans le cadre d'un séjour linguistique qui aura lieu cet été, afin de perfectionner son anglais.

Madame le Maire rappelle que pour un voyage scolaire la subvention généralement accordée est de 50€ par enfant. Cependant ce séjour n'étant pas un voyage scolaire, mais un choix de la famille non obligatoire dans le cursus scolaire, les élus ne sont donc pas favorables à apporter une aide financière à ce séjour.

2. Adhésion « Lot et Garonne Ingénierie »

Lors d'un précédent conseil municipal Madame le Maire avait présenté l'Agence technique départementale « Lot-et Garonne Ingénierie » créée par le Département afin d'apporter aux communes et établissements publics intercommunaux une assistance d'ordre technique, juridique et financier en matière de voirie, aménagements, habitat...

Les élus n'avaient pas souhaité adhérer à ce service sans connaître les conditions financières et les attributions précises de cette agence.

Madame le Maire porte ce jour à connaissance des élus les nouveaux éléments recueillis à savoir : la cotisation de 500€ pour les communes de moins de 2000 habitants.

Compte tenu que la commune n'a pas de projet d'envergure sur les prochains mois et que l'engagement et la cotisation sont annuels, les élus ne sont pas favorables à l'adhésion de la commune à « Lot et Garonne Ingénierie » tout au moins pour cette année.

3. Ligne de trésorerie

Mesdames Mourleau et Boé quittent la salle et ne participent pas au vote.

Dans le cadre du projet Imbert, la commune avait contracté un emprunt CT de trésorerie sur 36 mois auprès de la Caisse d'Épargne en attendant de percevoir subventions et FCTA. Ce prêt arrive à échéance et doit être remboursé au 05/07/2024 pour un montant en capital de 327600€ plus les intérêts de la période.

Compte tenu que

- le remboursement du FCTVA des dernières factures du projet IMBERT pourrait ne pas être versé à cette date
- le versement de certaines subventions est encore attendu,
- la commune a dû régler les travaux de la route de Sauvagnas en début d'année alors même que toutes les subventions de ce projet n'ont pas encore été encaissées
- les travaux d'assainissement de la rue de l'église ont été avancés par la commune mais non encore remboursés par l'agglomération

Il est possible qu'à l'échéance les fonds nécessaires pour rembourser le prêt ne soient pas disponibles. Aussi, pour pallier à ce décalage de quelques jours, Madame le Maire propose de contracter une ligne de trésorerie de 50 000€ auprès du crédit agricole aquitain.

Les élus présents sont tous favorables à la mise en place de cette ligne de trésorerie qui permettra de faire face à l'échéance du prêt avec plus de sérénité. Cette ligne de trésorerie sera remboursée au fur et à mesure des rentrées de fonds

4. Information virement de crédit

L'accès PMR pour l'entrée de l'église a été effectué lors des travaux voirie et d'enfouissement du réseau de la rue de l'église, Cette mise en conformité a généré des couts supplémentaires qui ont été payés par la commune mais seront remboursés par l'Agglo. Une écriture comptable pour un changement de section est nécessaire pour un montant de 2000€.

Les élus sont tous favorables à ce virement de section

5. Prochain Bulletin Municipal

Le prochain bulletin municipal devra être édité avant la fin juin. La réunion de préparation est donc prévue le lundi 13 mai à 20h30.

6. Questions Diverses

➤ **Cérémonie Monument aux morts : commémoration armistice du 8 mai**

Elle aura lieu le mercredi 8 mai à 11h30

➤ **Sortie accueil périscolaire du mercredi**

Mme Kroft souhaiterait que les enfants de l'accueil périscolaire du mercredi puissent participer à une petite sortie de fin d'année sur le thème des fleurs (projet sur lequel ils ont travaillé durant l'année). Elle envisage de proposer une visite aux serres fleuries de la ville à Agen. Dans le cas où cette activité ne serait pas possible, une autre sortie sur le même thème sera proposée.

Les élus trouvent que cette idée est intéressante et clôturerait bien l'année, ils sont favorables à faire prendre en charge par la commune les frais de bus et les entrées si payantes pour faciliter cette sortie

Les parents fourniraient le repas sous la forme d'un piquenique.

20 enfants fréquentent régulièrement la garderie le mercredi.

➤ **Garderie périscolaire Sauvagnas**

Charlotte, responsable de l'ALSH de Sauvagnas, propose de faire passer un sondage aux des parents d'élèves de St Caprais pour savoir s'ils pourraient être intéressés par la mise en place d'un accueil périscolaire commun à Saint Caprais et Sauvagnas sur la période des petites vacances et peut être un mois d'été.

Compte tenu que la commune de St Caprais a déjà signé des conventions avec les centres aérés de St Nicolas et de Saint Ferréol, les élus sont défavorables à ce projet et ne souhaitent pas lancer ce sondage

➤ **Courrier d'un administré**

Un administré domicilié sur la route de la courte, a adressé un courrier recommandé en mairie car les arbres le long de cette route ne sont pas élagués régulièrement.

Les branchages et feuillages obstruent en automne ses gouttières, velux et les fossés et il subit régulièrement des préjudices sur sa propriété

Les élus n'ont pas constaté que les arbres étaient à l'aplomb de sa propriété, ils ne sont donc pas favorables à demander aux propriétaires de couper ou élaguer ces arbres.

D'autre part des travaux de voirie vont être effectués cette année sur cette route, les fossés vont être aménagés et les buses seront plus grosses, les débordements devraient donc être très rares.

➤ **Nouvelle DSP Bus**

Une nouvelle DSP sur le transport urbain sera mise en place au 1^{er} sept 2026. Un nouveau cahier des charges sur les transports est à l'étude.

Les nouvelles lignes devront avoir un tracé plus direct et sur des routes principales (type N113), les centres de bourg pourraient être moins bien desservis.

Pour St Caprais un service de TAD (transport à la demande) plus souple serait mis en place et réservable ½ journée à l'avance. Notre transport rallierait un point de relais qui permettrait de rejoindre un bus d'une autre ligne

Aujourd'hui les transports urbains de l'Agglo d'Agen représentent environ 1 900 000 trajets par an pour le transport urbain dont 1 390 000 trajets scolaires

➤ **Bureau de vote créneau manquant :**

Mme le Maire propose aux élus de se positionner sur les créneaux vacants

➤ **Jour net 47 :**

Comme l'an passé, au titre de ses engagements en faveur de la préservation de l'environnement, le Conseil départemental organise cette année encore des journées de nettoyage de la ville et de la nature, du 22 mai au 16 juin.

L'an dernier l'école avait participé à cette action en organisant une petite rando avec les enfants de l'école dans le but de ramasser les déchets aux abords du village et des chemins. Madame le Maire propose de demander à la directrice de l'école si elle souhaite renouveler cette opération

Les élus sont tous favorables

➤ **Eglise Margastau :**

Achetée par un habitant de la commune il y a 20 ans, aucun travaux n'a été jamais effectué sur ce bâtiment. Mme le Maire souhaiterait que cette église soit restaurée, elle a donc contacté le propriétaire pour connaître ses intentions. Compte tenu qu'il ne souhaite plus restaurer ce bien, il est prêt à le céder.

➤ **Invitation Sivu Chenil Agen :**

Journée portes ouvertes le samedi 22 juin

Date du prochain conseil municipal : Lundi 6 mai

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire déclare la séance close

Délibérations prises :

2024_20 : Subvention séjour linguistique
2024_21 : Adhésion « Lot-et-Garonne Ingénierie »
2024_22 : Ouverture d'une ligne de trésorerie

Refusée à l'unanimité
Refusée à l'unanimité
Approuvée à l'unanimité

Liste des membres présents ayant pris part aux délibérations :

GENOVESIO	Cécile	
BONNEU	Dominique	
BEREAUX	David	Excusé
BOUROUMEAU	Séverine	
BOE	Christèle	
COYART	Julien	Excusé
GOUVEIA	José	
MALGOUYRES	Alain	Excusé
MARMUSE	Jean-Damien	
MIRABEL	Marie-Rose	
MOURLEAU	Marie Claire	
NORMANDIN-VARENNE	Laurent	Excusé
POMIER	Sylvie	